



FÉDÉRATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE FRUITS

Le 30 juin 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Origine des produits, à partir de demain, des consommateurs mieux informés

Demain, 1^{er} juillet 2010, les commerçants ont obligation d'indiquer l'origine des fruits et légumes qu'ils vendent dans la même taille de caractère que leur prix de vente. L'information ainsi donnée aux consommateurs n'en sera que plus claire et plus visible, en tout état de cause les producteurs en attendent cela.

La FNP espère fortement que cette mesure sera de nature à renforcer la mise en avant des produits français dans les circuits de distribution, accélérer le basculement des approvisionnements du produit d'import vers le produit français et allonger les campagnes de commercialisation françaises. La saison de la pêche-nectarine débute et aujourd'hui le référencement reste faible. L'effet de cette obligation législative devrait donc rapidement être constaté.

La concrétisation de longs mois de travail pour préparer les campagnes de fruits 2010 et éviter que la crise 2009 se reproduise, est aujourd'hui attendue. C'est pourquoi les producteurs joueront à partir de demain les contrôleurs et sauront rappeler aux commerçants leurs obligations mais aussi la situation économique dans laquelle ils se trouvent.

A l'avenir, le développement de la marque collective « **Fruidissi** » ajoutera un élément supplémentaire d'information aux consommateurs en précisant l'origine régionale des fruits et en garantissant un niveau qualitatif.



Contact : **Emmanuel DEMANGE**, Directeur
Tél. : **01.53.83.48.75**
Courriel : **e.demange@fnppruits.com**

C'est le moment de déguster... sans modération ...

... des fruits d'été : fraise, cerise, abricot, pêche, nectarine amoureuxment élaborés par nos producteurs, ils sont arrivés, gorgés de soleil, sur les étals.